

Compte rendu du Conseil Municipal du mercredi 23 septembre 2015

Présents : Mmes, Mrs Nathalie RICARD, Evelyne CONQUET, Joseline COURNEDE, Christophe DARIO, Claude CONQUET, André GILES, Michel MAROT, Jérôme POUZERGUES, Patrick TOULET, Olivier VIALETTE.

Excusée : Catherine LACAZE

Secrétaire de séance : Michel MAROT

Le Conseil Municipal accepte la demande de modification de l'ordre du jour, à savoir ajout d'un point supplémentaire : Avenant travaux salle des fêtes.

Ordre du jour

Le compte-rendu Conseil Municipal du 22 juillet 2015 est adopté à l'unanimité.

Décision par délégation.

- Augmentation du loyer de Madame Jacqueline Roudergue à compter du 1^{er} juillet 2015. Son montant passe de 359,37 € à 359,91 €.
- Augmentation du loyer du logement de Madame Magali Dars au 1^{er} septembre 2015. Son montant passe de 349,30 € à 349,58 €.
- Attribution du logement n°2 de l'ancien presbytère au 1^{er} septembre à Monsieur Alain Estève. Montant du loyer: 453,54 €.

Maintien du périmètre actuel de l'Intercommunalité.

La loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) récemment votée vise à renforcer les intercommunalités. Dorénavant, elles devront rassembler une population supérieure à 15 000 habitants. Pour cela Madame la Préfète a reçu le Président et les Vice-Présidents de la Communauté de communes de Lalbenque-Limogne afin de les inciter à rejoindre rapidement le Grand Cahors. Le Conseil Municipal a exprimé le souhait de maintenir le périmètre actuel de ce territoire et a adopté à l'unanimité des présents une délibération visant à garder l'intercommunalité en l'état. Le dossier sera présenté par la Préfète à la CDCI (Commission Départementale de Coopération Intercommunale) début Octobre.

Validation du dossier Ad'ap (Agenda d'Accessibilité Programmée).

Madame le Maire a présenté le dossier prévisionnel des travaux qui s'étaleront sur 3 années.

- 2016 : Création d'une Place à Mobilité Réduite à proximité de la mairie. Coût prévisionnel des travaux : 4 070,12 € TTC.
- 2017 : Modification de l'entrée du secrétariat de mairie (agrandissement de la porte). Coût prévisionnel des travaux: 2 388,55 € TTC.

- 2018 : Création d'une Place à Mobilité Réduite à proximité de l'Eglise.
Coût prévisionnel des travaux : 2 706,36 € TTC.

Le montant de ces devis s'élève à 9 165,13 €. Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité des présents le dossier et autorise Madame le Maire à transmettre la demande de validation du dossier à la Préfecture.

Conservation Herbar de Cremps.

Cet herbar date de 1881. Il a été réalisé par Lucien Favart, prêtre de la paroisse et Louis Guilhem, instituteur de l'école de garçon de Cremps. Il contient 250 planches environ. La municipalité ne peut conserver ce document très fragile. Il va être transmis au Syndicat Mixte de Conservation Botanique Pyrénéen à Bagnères de Bigorre. Une convention de dépôt renouvelable tous les 5 ans sera signée avec cet organisme.

Sinistre suite à la tempête du 31 août dernier.

Bâtiments communaux touchés :

- Eglise : Faîtage arraché sur 6 mètres de long environ.
- Appartement : Infiltration d'eau dans 2 chambres d'un logement.

Des devis ont été demandés.

La préfecture a reçu la demande de reconnaissance de catastrophe naturelle émise par Madame le maire.

Travaux.

- Salle des fêtes. Avenant lot n°7: Menuiseries Intérieures Bois.
Devis initial : 5 829,12 €. Suite à la suppression de plusieurs éléments le montant sera de 5 108,52 €. Le Conseil Municipal adopte cet avenant.
- Voirie communautaire. Les travaux sont réalisés. A signaler au Maître d'œuvre, Alain Badoc, un trou s'est formé sur la route du Mas de Not.
- Voirie communale. Chemin de Sembelou, le goudronnage reste à faire, il y a urgence car le 0/20 a été étalé fin Juillet.
- Travaux lac du bourg. L'entreprise CMCTP a présenté un devis de 657,84 € pour procéder au nettoyage du lac (claper les roseaux et étaler la bute de terre). Le Conseil Municipal décide de faire procéder à ces travaux.
- Eglise. Un carreau est à poser. Compte-tenu de la hauteur il est nécessaire d'ériger un échafaudage. Devis présenté par Christian Heurlin : 230 €. Le Conseil Municipal décide de faire procéder au remplacement du carreau.

Chauffage salle des fêtes.

Une lettre recommandée a été transmise au Maître d'œuvre de l'époque, M. Dominique Pujol et copie au Cabinet I.E.S (Ingénierie Energie Structures - bureau d'études à Cahors). Ils ont un délai d'un mois pour se manifester.

Commune nouvelle.

Michel Marot a présenté les principaux axes du dossier « Commune nouvelle » (regroupement de communes voisines). Une réunion des élus des communes voisines est prévu le 29 septembre à la salle des fêtes de Cremps.

Questions diverses

- Congrès des maires et des élus du Lot. Il aura lieu le Dimanche 4 octobre au Palais des Expositions, à Cahors. Le thème principal cette année sera « le numérique : un enjeu majeur pour notre territoire ». Plusieurs membres du Conseil Municipal seront présents.
- Congrès national des maires et des Présidents de communautés de communes. Il aura lieu à Paris du 16 au 19 novembre. Nathalie Ricard y participera.
- Demande Emplacement Roulotte à Pizza sur la place du bourg. Le Conseil Municipal autorise ce stationnement provisoire.
- Container à verre. Evelyne Conquet présente le courrier qu'elle enverra au SYDED afin d'obtenir ce nouvel équipement dans le bourg.
- Opération 1000 mains à la pâte pour le GR 65 : 5 personnes se sont portées volontairement pour le nettoyage et la reconstruction de murets.

A 23h30 , l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.